

Procédure pour des demandes de stage de perfectionnement Médecine de la douleur Résident du Québec qui détient un PREM

Les résidents qui souhaitent effectuer une demande de formation complémentaire dans le programme de médecine de la douleur doivent compléter une demande de formation complémentaire et, si cette demande est acceptée, présenter une demande d'admission à l'Université de Montréal pour officialiser le tout, incluant les résidents déjà admis dans un programme de résidence à l'Université de Montréal (pour assurer la délivrance du diplôme de D.E.S.).

Dans le cas d'un recrutement universitaire ou non-universitaire, il est important de noter que votre PREM doit impérativement être confirmé au plan des effectifs médicaux du MSSS et que votre demande soit accompagnée de la lettre de confirmation du DSP pour votre recrutement, faute de quoi, votre demande sera refusée par le sous-ministre adjoint.

Le formulaire de demande de formation complémentaire à compléter, de même que les instructions, se trouvent sur le site internet de la Faculté de médecine à l'adresse suivante : <http://med.umontreal.ca/les-etudes/etudes-medicales-postdoctorales/etudiants-actuels/reglements-procedures/formation-complementaire/>

Une fois que vous aurez rempli le formulaire **sauvegarder sous le nom suivant:**

Formulaire complémentaire-[Prénom]_[Nom]_[aaaa-mm-jj].doc

1. Avant d'obtenir les signatures, nous vous suggérons d'envoyer le formulaire rempli par courriel à Mme Marie Galibois, adjointe à la vice-doyenne aux affaires post-doctorales du vice-décanat de la faculté qui va présenter votre demande à la Conférence des vice-doyens des facultés de médecine du Québec afin de vous assurer que tout est conforme. Les coordonnées du responsable du vice-décanat sont données plus bas.
2. Une fois le tout validé, imprimez le formulaire dûment rempli et obtenez les signatures requises (les signatures électroniques ne sont pas acceptées). En outre, le ministère de la Santé et des Services sociaux demande que, pour un recrutement universitaire ou non universitaire, une lettre d'engagement du directeur des services professionnels (DSP) accompagne le formulaire.

Vous êtes responsable d'obtenir les signatures aux sections **VII à IX inclusivement et de transmettre le document dûment rempli incluant les signatures pour le 31 décembre**. Le reste des signatures est pris en charge par l'Université de Montréal (voir les informations à ce sujet ci-dessous).

Signature VIII : vous devez obtenir la signature du DSP du centre ou vous détenez ou détiendrez un PREM. Il est par ailleurs important que vous obteniez également une lettre du DSP qui confirme votre recrutement et votre PREM à l'issue de votre formation complémentaire. Sans cette lettre, s'il y a recrutement, la demande pourrait être

refusée par le MSSS ou son traitement administratif retardé de plusieurs semaines. Il est aussi important de noter que la formation complémentaire ne peut pas débiter tant et aussi longtemps qu'on n'a pas obtenu l'autorisation écrite du MSSS.

Signature IX : la signature de la directrice du programme de médecine de la douleur de l'Université de Montréal : la Dre Aline Boulanger, MD, FRPCP, MPH. CHUM, tell (514) 890-8000 ext 15126. Aline.boulanger.chum@ssss.gouv.qc.ca.

L'Université se chargera de la signature du représentant de la faculté de médecine qui vous recrute, la signature d'un représentant de la conférence des vice-doyens et la signature le sous-ministre adjoint à la Direction générale des services de santé et de la médecine universitaire.

Lorsque vous aurez obtenu toutes les signatures requises, vous pouvez faire parvenir le formulaire:

- par courrier, le document papier original portant toutes les signatures nécessaires;
- par courriel, par un fichier PDF du formulaire précédemment créé avec la lettre du DSP.

Adresse courriel de Mme Marie Galibois:

marie.galibois@umontreal.ca,
Téléphone: 514-343-7798
Télécopieur: 514-343-2068.

Adresse postale de Mme Marie Galibois:

Mme Marie Galibois B.A.A., M.Sc.
Adjointe à la vice-doyenne, Vice-décanat, études médicales postdoctorales
Faculté de médecine, Université de Montréal.
Vice-décanat aux études médicales postdoctorales
Faculté de médecine
Université de Montréal
Bureau S-742
2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (QC) H3T 1J4